

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2021

Date de convocation : 1^{er} septembre 2021

Président de séance : Régis COUTANT

Lieu de la séance : salle des fêtes de Damery

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de conseillers présents : 49

50 (à partir délib. n° 21-146)

Nombre de votants : 64

65

Étaient présents les délégués suivants :

Mmes Muguette CURFS, Thérèse LEBRUN-DAVID, Cécile OESLICK, Sandrine MIGNON-GROSJEAN, Maryse MINOT, Isabelle MICHELET, Alexandra HACHET, Maryline VUIBLET, Christine METEYER, Catherine FONTANESI, Marie-Line CHARPENTIER, Odile LEMAIRE, Sylvie GUENET-NANSOT et Corinne DÉPAUX.

MM. Xavier CARTON, Maurice LOMBARD, Pascal NAILLON, Jacques CONSTANTINIDI, Michel BONNINGRE suppléant remplaçant Laurent COUVREUR, Laurent GROSIDIER, José PIERLOT, Renaud SYMCZYK, Gérard GUYARD, Jean-François MOUSSY, Jacky BOCHET, Régis COUTANT, Michel COURTEAUX, Jean-Luc TARATUTA, Philippe DUMONT, Yann THOMAS, Michel LORiot, Freddy LECACHEUR, Christophe PETIT, Olivier MEUNIER, Bernard LISCH, Didier DÉPIT, Christophe CHATELAIN, José MIGUEL, Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Patrick ACKER, Fabrice HUBERT, André VARLET, Olivier HUOT, Jean-Claude BUCQUET, Pierre LANGLOIS, Didier POUPINEL-DESCAMBRES et David COUTELAS.

Étaient représentés :

M. Denis MOREAUX donne pouvoir à M. Alain FRIQUOT

M. David QUATREVAUX donne pouvoir à M. David COUTELAS

M. Jacky GRANDREMY donne pouvoir à M. Alain FRIQUOT

M. Sylvain BIZZOCCHI donne pouvoir à M. Didier DÉPIT

M. Yves PUNTEL donne pouvoir à Mme Maryse MINOT

M. Christian BRUYEN donne pouvoir à M. Philippe DUMONT

M. Ludovic WELCHE donne pouvoir à Mme Alexandra HACHET

Mme Pauline ACCARIÉS donne pouvoir à M. Michel COURTEAUX

M. Xavier DUVAT donne pouvoir à M. Maurice LOMBARD

Mme Brigitte AUBERT donne pouvoir à M. Christophe PETIT

M. Denis CASTERS donne pouvoir à M. José MIGUEL

M. Benoît BOUDÉ donne pouvoir à M. Olivier VEAUX

M. Guillaume GUERRE donne pouvoir à M. Régis COUTANT

M. Patrick THIBAUT donne pouvoir à Mme Sylvie GUENET-NANSOT

Mme Sylvie PIETREMENT donne pouvoir à M. Didier POUPINEL-DESCAMBRES.

Étaient excusés les titulaires suivants : Mme Marie-Louise TONON, MM. Laurent COUVREUR, Jean-Claude SIMON et Stéphane BOULANT.

Étaient absents : Mmes Francine PICAVET, Céline MEUNIER, Christiane FOURNY, MM. Frédéric POMMELET et Patrick BREUL.

Secrétaire de séance : Mme Maryline VUIBLET.

Le quorum est atteint ; la séance débute à 18h30.

Le Président accueille les membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

Il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2021 et demande si certains ont des observations à présenter sur celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

Arrivée de Stéphane BOULANT.

**21-146. CONSTRUCTION DU BATIMENT D'EXPLOITATION POUR LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUTAIRES.
ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX.**

Rapporteur : Alain FRIQUOT

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un bâtiment d'exploitation pour les services techniques communautaires au sein de la ZA des Varennes à Dormans, le Conseil accepte de confier :

- le lot 3 - Charpente - à l'entreprise FOURCADE SAS pour un montant de 41 674,00 € HT.
- le lot 5 - Bardage - à l'entreprise SMAC, pour un montant de 19 500,00 € HT.
- le lot 8 - Menuiserie - cloisonnement - doublage - faux plafond - à l'entreprise EFPI, pour un montant de 14 825,30 € HT.

Le Conseil prend acte que pour le lot 4 - Couverture multicouche - descentes EP - une nouvelle procédure adaptée par consultation directe auprès des entreprises, dont celles ayant remis une offre, va être initiée.

Adopté à l'unanimité.

21-147. PRESTATION DE SERVICES D'ASSURANCE. LANCLEMENT DE CONSULTATION.

Rapporteur : Sylvie GUENET-NANSOT

Les contrats d'assurance (dommages aux biens ; auto collaborateur ; véhicules à moteur ; responsabilités ; protections) de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne arrivant à échéance le 31 décembre 2021, le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour l'exécution de la prestation de services d'assurance de la collectivité.

Adopté à l'unanimité.

21-148. RAPPORT DE GESTION 2020 - SPL-XDEMAT.

Rapporteur : Sylvie GUENET-NANSOT

Le Conseil approuve le rapport de gestion 2020 du Conseil d'administration de la société SPL-Xdemat.

Adopté à l'unanimité.

21-149. VENTE D'UN TERRAIN A MONTMORT-LUCY.

Rapporteur : Didier DÉPIT

M. LOMBARD indique ne pas prendre part au vote.

Le Conseil décide la cession d'un terrain d'une superficie de 8a 84ca à prendre dans une parcelle de plus grande superficie, sise à Montmort-Lucy, cadastrée section AR 159, lieu-dit « Le Pré Minet » d'une contenance de 18a 65ca, au prix de 39 780 € HT à M. Alain KAKKERT, avec faculté de substitution.

Le Conseil désigne Me XIBERRAS pour procéder à l'établissement des documents et actes notariés.

Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Adopté à l'unanimité.

21-150. CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE.

Rapporteur : Didier DÉPIT

Le Conseil approuve les termes de la convention d'occupation précaire relative à la mise à disposition de l'EARL du Clos Joly les terres situées sur les parcelles référencées en section AI n° 176 à 180, 186 à 199, 205, 206, 485, 502 et en section YM n° 1, pour une superficie de 9 ha 63 ; et qui prendra effet le 1^{er} décembre 2021, pour une durée d'un an.

Adopté à l'unanimité.

21-151. CARTE TOURISTIQUE DES MARAIS DE SAINT-GOND.

Rapporteur : José PIERLOT

Le Conseil décide d'allouer une subvention de 2 210 € à l'association Saint Gond Archéologie et Patrimoine pour l'élaboration d'une carte touristique qui vise à présenter les communes de ce territoire, leur patrimoine, leur histoire, l'offre de loisirs, les hébergements, les restaurants, les producteurs locaux, ...

Adopté à l'unanimité.

21-152. DELEGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. AVENANT N°3 AU CONTRAT SUEZ EAU FRANCE.

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Le Conseil autorise le Président à signer l'avenant n°3 au contrat de délégation par affermage portant sur l'exploitation du service public de l'eau conclu avec SUEZ Eau France par la Communauté de Communes de la Brie des Etangs.

Cet avenant a pour objet :

- de confier au fermier la réalisation des travaux nécessaires au bon fonctionnement de la station d'ultrafiltration de Le Baizil ;
- d'appliquer les dispositions réglementaires de la « loi Hamon » relative aux frais d'accès au service de l'eau potable ;
- de modifier le règlement de service suite aux dispositions réglementaires de la « loi Brottes ».

Le Conseil adopte le nouveau règlement de service eau potable.

Adopté à l'unanimité.

21-153. MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE LA MARNE MOYENNE.

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Le Conseil accepte le retrait des 8 communes du territoire syndical du Syndicat Mixte de la Marne Moyenne, à compter du 1^{er} janvier 2022, à savoir : Ambrières, Hauteville, Sapignicourt, Merlaut, Vauclerc, Ecollemont, Outines et Montépreux.
Il accepte les nouveaux statuts du syndicat mixte fermé.

Adopté à l'unanimité.

21-154. CONTRAT GLOBAL. PARTICIPATION DES COLLECTIVITES - 1^{er} SEMESTRE 2021.

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Dans le cadre de l'animation du Contrat Global pour le 1^{er} semestre 2021, le Conseil autorise le Président à émettre les titres correspondants auprès des collectivités, tels que détaillés ci-dessous :

Collectivité	Total
CC Paysages de la Champagne	582,94 €
CC Brie Champenoise	750,77 €
CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne	291,29 €
CC Sud Marnais	92,44 €
CC Sézanne - Sud-Ouest Marnais	60,52 €
TOTAL	1 777,96 €

Adopté à l'unanimité.

21-155. AMENAGEMENT DE VOIRIE ET DE RESEAUX 2022. LANCEMENT DE CONSULTATION POUR MAITRISE D'OEUVRE.

Rapporteur : Patrick JAGER

Le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour désigner un maître d'œuvre en vue de la réalisation de travaux d'aménagement de voirie et de réseaux sur plusieurs communes du territoire.

Le marché se décompose de la façon suivante :

- Lot n°1 : - rue de la Ferme à Champlat et Boujacourt
- rue de la Clayette à Baslieux sous Châtillon
- Lot n°2 : - rue Marquet à Verneuil
- rue Jean York à Passy Grigny
- Lot n°3 : - rue des Ormeaux à Champaubert.

Adopté à l'unanimité.

21-156. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 94902. CONTRAT DE PRET. FINANCEMENT DE L'OPERATION DE RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION A DORMANS.

Rapporteur : Le Président

Pour financer les travaux de reconstruction de la station d'épuration de Dormans, située rue des Vieux Saules, le Conseil autorise le Président à signer le contrat de prêt, à hauteur de 550 000 €, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Adopté à l'unanimité.

21-157. BUDGET GENERAL - 94900. SOLDE DES OPERATIONS SOUS MANDAT N° 458-1307 ET N° 458-1408.

Rapporteur : Le Président

Pour solder les opérations sous mandat réalisées par la CC des Coteaux de la Marne pour le compte du Conseil Départemental de la Marne sur les routes départementales en traverse des communes de Verneuil (opération 458-1408) et Vincelles (opération 458-1307), le Conseil décide de procéder comme suit :

- pour les travaux sur la traverse de Verneuil, via un mandat au compte 4581-1408 de 161 668,48 €.
Ainsi, sur l'opération 458-1408, les dépenses égaleront les recettes en balance de sortie pour 994 392,00 €. En contrepartie, un titre de 161 668,48 € sera émis au compte 778 « Autres produits exceptionnels ».
- pour les travaux sur la traverse de Vincelles, via un mandat au compte 4581-1307 de 27 074,22 €.
Ainsi, sur l'opération 458-1307, les dépenses égaleront les recettes en balance de sortie pour 712 348,38 €. En contrepartie, un titre de 27 074,22 € sera émis au compte 778 « Autres produits exceptionnels ».

Adopté à l'unanimité.

**21-158 BUDGET ECONOMIE - 94904. EXERCICE 2021.
DECISION MODIFICATIVE N°2.**

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en un complément de crédits pour le règlement des honoraires de mission assistance/conseil de la vente du bâtiment fonderie.

Adopté à l'unanimité.

**21-159. BUDGET EAU POTABLE - 94903. EXERCICE 2021.
DECISION MODIFICATIVE N°4.**

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en un ajustement de crédits en dépenses d'investissement pour les opérations alimentation en potable de la commune de Leuvrigny et les travaux sur l'unité d'ultrafiltration de Le Baizil.

Adopté à l'unanimité.

**21-160. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 94902. EXERCICE 2021.
DECISION MODIFICATIVE N°5.**

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en l'inscription de crédits supplémentaires pour l'enfouissement de la ligne haute tension à la station d'épuration de Dormans.

Adopté à l'unanimité.

**21-161. BUDGET GENERAL - 94900. EXERCICE 2021.
DECISION MODIFICATIVE N°4.**

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en :

- section de fonctionnement : compléments de crédits pour les versements d'une subvention d'équilibre au budget Économie et d'une subvention à l'association Saint Gond archéologie et patrimoine,
 - section d'investissement : ajustement de crédits pour des travaux à l'aire de Try, l'installation d'une pompe à chaleur au bureau de Dormans, l'achat d'un camion utilitaire, le versement d'une subvention au fonds de développement du tourisme insolite et les frais de viabilisation d'une parcelle du terrain du pôle de Montmort-Lucy.
- Par ailleurs, des crédits aux comptes 4581 et 778 permettent de solder des opérations pour compte de tiers datant de 2016 (cf. délib. n°21-157).

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20h30.

Vu pour être affiché le 13 septembre 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Dormans,
Le Président, Régis COUTANT

